

LES TRAITS DISTINCTIFS DES PHONÈMES ROUMAINS

ÉMILE PETROVICI

Le système phonologique du roumain pose des problèmes très intéressants pour la théorie générale des phonèmes et de leurs traits distinctifs. Cela explique la vive discussion menée depuis des années par les linguistes roumains concernant la phonologie roumaine (la bibliographie assez vaste en a été publiée dans le volume traitant des diphtongues roumaines, édité par A. Rosetti¹). Le manque d'accord des phonologues sur le système phonologique du roumain est dû en partie, d'une part, à l'orientation — d'ailleurs tout à fait légitime — des roumanisants de préférence vers les études romanes, ce qui induit la plupart d'entre eux à chercher dans la phonologie roumaine surtout des traits romans et, d'autre part, à la tendance de certains de nos linguistes de trouver dans la phonologie roumaine de nombreuses affinités avec les systèmes phonologiques des langues voisines. En effet, le roumain offre un excellent exemple d'une langue appartenant à des aires phonologiques qui embrassent des langues voisines non apparentées, comme l'a montré il y a bien des années Roman Jakobson.²

Une seconde cause de désaccord sur le système phonologique roumain réside dans le fait que certains spécialistes fondent l'interprétation phonologique presque exclusivement sur les données physiologiques et acoustiques, en négligeant le côté fonctionnel, les oppositions des phonèmes dans le cadre des différentes unités significatives dans des contextes phonétiques identiques, en confondant par là les traits redondants, variables selon le milieu phonétique, avec les traits distinctifs, invariables. En même temps, d'autres phonologues se contentent de ressemblances acoustiques vagues et subjectives, se fiant presque exclusivement aux critères distributifs. Les uns et les autres omettent de vérifier la description phonologique par son intégration dans la grammaire de façon à obtenir des formulations des règles grammaticales les plus simples et les plus générales, présentant le moindre nombre

¹ A. Rosetti, *Recherches sur les diphtongues roumaines* (Bucarest-Copenhague, 1959), p. 11 suiv.

² Roman Jakobson, *Remarques sur l'évolution phonologique du russe comparée à celle des autres langues slaves* (=Travaux du Cercle Linguistique de Prague, II, 1929), p. 109, note 50; id., *K xarakteristike evrazijskogo jazykovogo sojuza* (Paris, 1931), p. 26; id., *Sur la théorie des affinités phonologiques entre les langues* (=Actes du quatrième Congrès international de linguistes tenu à Copenhague du 27 août au 1er septembre 1936, Copenhague, 1938, pp. 48-58), paru aussi en appendice au livre de N. S. Troubetzkoy, *Principes de phonologie* (Paris, 1957), pp. 351-365.

d'exceptions.³ La description phonologique doit être faite à l'aide de continuelles références à des données physiques, distributionnelles et morphologiques (morpho-
logiques).

Des onze traits distinctifs inhérents binaires des phonèmes du roumain littéraire (1. Vocalique/non-vocalique, 2. Consonantique/non-consonantique, 3. Compact/non-compact, 4. Diffus/non-diffus, 5. Voisé/non-voisé, 6. Nasalisé/non-nasalisé, 7. Continu/discontinu, 8. Strident/mat, 9. Grave/aigu, 10. Diésé/non-diésé ("palatalisé/non-palatalisé"), 11. Bémolisé/non-bémolisé ("arrondi/non-arrondi"), ce n'est que le 3ème, 4ème, 5ème et les trois derniers qui posent des problèmes particuliers.

Pour donner à toute la gamme des traits distinctifs une unité parfaite, j'ai suivi l'exemple de Morris Halle en scindant en deux l'opposition "compact/diffus",⁴ Sans cela, ce trait distinctif serait ternaire, car les voyelles roumaines /a ə i/ (cf. /urám/ "je haïssais, nous haïssions; je souhaitais, nous souhaitions", /urám/ "nous souhaitons", /urím/ "nous haïssons") se distinguent par le caractère compact, le /ə/ étant diffus (ou non-compact) par rapport à /a/ et compact (ou non-diffus) par rapport à /i/, comme l'ont établi Roman Jakobson et ses collaborateurs.⁵ D'ailleurs ce ne sont que les voyelles accentuées qui postulent cette division en deux du trait distinctif unique: compact/diffus. Pour les voyelles atones (sauf en position finale) le caractère compact opposé au caractère non-compact n'a pas de fonction distinctive dans les mots anciens, fait relevé par A. Graur et A. Rosetti.⁶ Ce n'est qu'après l'entrée en roumain de termes "internationaux" tels que *aparát* "appareil, appareil", *barát* "barré", *carat* "carat" que se sont constituées les paires minimales *aparát* - *apárat* "défendu", *barát* - *bárat* "prêtre catholique", *carat* - *cárat* "charrié". En roumain littéraire on constate par conséquent la coexistence d'un système phonologique propre aux mots anciens et un autre aux très nombreux emprunts faits au français, au latin littéraire, à l'italien et à d'autres langues occidentales (ces emprunts récents représentent — d'après les calculs faits par D. Macrea — plus d'un tiers du lexique roumain et en constituent le groupe numériquement le plus important).⁷

Quant aux traits "voisé/non-voisé" et "tendu/relâché", caractéristiques de l'articulation des consonnes, c'est le premier qui — selon A. Avram — est pertinent en roumain. Le caractère relâché ou tendu des consonnes roumaines n'est qu'un facteur concomittant de la sonorité ou du manque de la voix.⁸ Par cela, le roumain se rattache — selon le même auteur — à une aire phonologique de l'Est de l'Europe, en-

³ Cf. Morris Halle, *The Sound Pattern of Russian* (s-Gravenhage, 1959), p. 24.

⁴ Morris Halle, *The Sound Pattern of Russian*, p. 53.

⁵ Cf. Roman Jakobson, C.G.M. Fant, Morris Halle, *Preliminaries to speech analysis. The distinctive features and their correlates* (=Technical report No. 13), 2nd print. (1955) (Acoustics Laboratory MIT), p. 29.

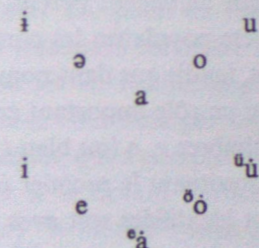
⁶ *Bulletin linguistique*, VI (1938), p. 6.

⁷ D. Macrea, "Compoziția istorică și tendințele actuale de dezvoltare ale vocabularului românesc", dans *Cercetări de lingvistică* (Cluj), V (1960), p. 42 suiv.

⁸ Andrei Avram, *Cercetări asupra sonorității în limba română* (Bucarest, 1961).

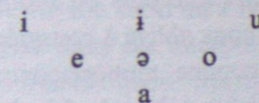
globant des langues d'origine différente, où c'est la sonorité des consonnes, et non pas leur tension, qui est pertinente.

Les traits distinctifs concernant la tonalité des voyelles et des consonnes ont donné lieu à des discussions très animées, auxquelles ont pris part des linguistes provenant de différents pays.⁹ Le premier problème discuté est celui du vocalisme roumain. Est-ce que le roumain littéraire possède 7 phonèmes vocaliques ou cinq seulement? Dans le système phonologique plus ancien, propre aux mots anciens, les voyelles [e] et [i] n'ont aucune autonomie. Au commencement du mot (et de la syllabe en général) elles sont toujours précédées d'un yod. Elles ne sont que des variantes combinatoires des voyelles /ə i/. Leur caractère aigu est par conséquent redondant. Les quatre voyelles diffuses et non diffuses du système ancien se définissent uniquement par leur caractère bémolisé (arrondi) et non-bémolisé (non-arrondi). Le triangle vocalique de ce système, dans ces deux variantes conditionnées par les consonnes précédentes de timbre vélaire ou palatal, présente l'aspect suivant:



Ce système vocalique est propre aussi au roumain littéraire parlé par les intellectuels originaires de Moldavie, de la Petite Valachie (Olténie) et d'autres provinces roumaines.

Dans le second système, plus récent, celui des très nombreux emprunts faits aux langues occidentales et en premier lieu au français, les voyelles /e i/ s'opposent à /ə i/ par leur caractère aigu (/ə i o u/ étant graves). Le triangle vocalique est celui donné par A. Graur et A. Rosetti dans le VI^e volume du *Bulletin linguistique*:¹⁰



Dans le roumain littéraire de nuance moldave ou olténienne, ce second système manque, les emprunts récents s'étant complètement adaptés au système phonologique plus ancien.

Notons qu'il y a des parlers roumains à système vocalique linéaire, où ce n'est que

⁹ Pour la discussion concernant la tonalité des phonèmes vocaliques et consonantiques du roumain voir la bibliographie et les études publiées par A. Rosetti dans le recueil cité ci-dessus. Une critique de la manière dont j'envisage le système phonologique roumain a été faite aussi par F. B. Agard et G. H. Fairbanks dans *Language*, 34, pp. 297-303.

¹⁰ *Bulletin linguistique*, VI (1938), p. 5.

le caractère compact ou diffus qui est pertinent (les traits bémolisé/non-bémolisé et grave/aigu étant redondants). Nous possédons une description de l'un de ces parlers.¹¹

La diésation (palatalisation) et la bémolisation (arrondissement) des consonnes roumaines ont été étudiées au spectrographe par M. Halle et R. Jakobson. Les consonnes à tonalité diésée, dans le voisinage de voyelles postérieures, produisent des transitions positives qui manquent si les consonnes ne sont pas diésées. La bémolisation produit un abaissement de tous les formants, surtout du second. Enfin, les consonnes dans lesquelles se combinent la diésation et la bémolisation abaissent tous les formants, sauf le second qui présente une transition positive dans la voyelle voisine.¹²

La diésation et la bémolisation des consonnes sont perçues surtout grâce à l'influence qu'elles exercent sur les voyelles suivantes, c'est-à-dire grâce aux transitions qui se produisent au passage de la consonne à la voyelle. Ce n'est qu'en fin de mot que ces deux traits distinctifs sont nettement perçus.¹³ Notons qu'en roumain littéraire et dans beaucoup de parlers populaires les consonnes finales bémolisées sont devenues simplement non-diésées, tandis que dans nombre de parlers la bémolisation des consonnes finales joue encore un rôle important en morphologie.

Les transitions présentant les timbres *e*, *o* (ou bien *i*, *u*) sont considérées par beaucoup de nos linguistes comme constituant le premier élément de diphtongues monophonématiques ou bien elles sont identifiées soit avec le yod et le wau, soit — dans le cas de la transition produite par les consonnes diésées — avec la voyelle /e/, dont elle ne constituerait qu'une variante devant la voyelle /a/, soit enfin avec deux phonèmes semi-vocaliques, distincts aussi bien du yod et du wau, que des voyelles /i e/ et /u o/.

Cependant le son de transition de timbre *e*, appelé la "semi-voyelle [ɛ]" (un [ɛ] de transition après les consonnes palatalisées a été signalé en bulgare et en russe par Olaf Broch,¹⁴ en russe par Ščerba¹⁵ et tout récemment par Bondarko¹⁶), se trouve en opposition distinctive avec le yod. En outre ce [ɛ] n'a aucune autonomie, étant toujours précédé d'une consonne plus ou moins palatalisée qui ne peut pas être commutée avec zéro, ce qui nous oblige à considérer le groupe formé d'une consonne + la "semi-voyelle [ɛ]" comme monophonématique.

Les données de la morphologie (morphologie) plaident aussi pour l'existence en

¹¹ *Cercetări de lingvistică*, III (1958), pp. 119-134.

¹² *International Journal of Slavic Linguistics and Poetics*, I/II (1959), p. 193.

¹³ Voir Roman Jakobson, Gunnar M. Fant, Morris Halle, *Preliminaries to speech analysis*, p. 19.

¹⁴ Olaf Broch, *Slavische Phonetik* (Heidelberg, 1911), pp. 210-212.

¹⁵ L. V. Ščerba, *Russkie glasnye v kačestvennom i količestvennom otnošenii* (St-Petersbourg, 1912), p. 87.

¹⁶ L. V. Bondarko, "O xaraktere izmenenija formantnogo sostava russkix glasnyx pod vlijaniem mjagkosti sosednix soglasnyx", dans *Voprosy fonetiki* (= *Učënye zapiski LGU*) (Izd-vo Leningradskogo Universiteta, 1960), pp. 83-102; id., "K voprosu ob akustičeskom sostave russkix udarnyx glasnyx", dans *Vestnik Leningradskogo Universiteta*, No 2, Serija istorii, jazyka i literatury, vyp. 1 (Leningrad, 1961), p. 133 suiv.

roumain littéraire des phonèmes consonantiques différemment colorés, car en considérant la „semi-voyelle [ɛ]" comme élément de transition on peut formuler d'une manière très simple, entre autres, la formation de l'imparfait roumain, comme l'a démontré I. Pătruț, qui donne aussi d'autres exemples.¹⁷

En considérant le groupe constitué d'une consonne suivie d'une "semi-voyelle" de type [ɛ] comme ayant une valeur monophonématique on élimine de nombreuses exceptions dans la formulation des règles morphologiques. J'en donne un exemple. F. B. Agard, dans son intéressante esquisse structurale du roumain, établit la règle morphologique selon laquelle chaque voyelle finale non accentuée d'un thème qui reçoit un élément flexionnaire compte pour absente.¹⁸ Il est cependant obligé d'ajouter immédiatement une exception à cette règle qui, sans cela, serait générale: Le -e final des noms féminins se maintient devant le /a/ qui représente l'article enclitique. (Selon Agard la "semi-voyelle" [ɛ] n'est qu'un allophone de /e/ devant /a./) Bien entendu, ce -e ne disparaît pas dans la graphie, où il a la fonction de noter la diésation de la consonne précédente. Du point de vue phonétique et phonologique il ne représente cependant que la transition inévitable d'une consonne palatalisée à un /a/ suivant. Jadis, au temps où les Roumains employaient l'alphabet cyrillique, le /a/ précédé d'une consonne diésée était noté par un jat' (ѣ), comme en bulgare. Il est à remarquer que l'istro-roumain, qui a complètement perdu les consonnes diésées et bémolisées, ne maintient pas le -e devant l'article -a. Au daco-roumain /lúm'a/ (en orthographe officielle *lumea*) "le monde", avec un *m* diésé, correspond en istro-roumain /lúma/.¹⁹ La forme non articulée de ce mot est *lume* aussi bien en daco-roumain qu'en istro-roumain.

Les sujets parlants, sous l'influence de la graphie, perçoivent des diphtongues ou des triptongues (écrites *ea*, *ia*, *eo*, *io*, *iu*, *oa*, *eo*, *io*) après les consonnes palatalisées, labialisées et labio-palatalisées suivies de voyelles postérieures, de même qu'un *i* "bref", un *u* "bref" ou un *iu* "bref" après les mêmes consonnes finales. Il est intéressant de noter qu'un slave, qui parle une langue à consonnes diésées, entend des consonnes diésées dans le cas des consonnes roumaines qui dans la graphie officielle sont suivies d'un *e* ou *i* devant voyelle ou d'un *i* final.²⁰ La question se pose si le phonologue doit ou non adopter dans ces interprétations les idées que se font les sujets parlants des phénomènes linguistiques. Ma réponse est négative.

Cluj

¹⁷ I. Pătruț, "Morfologie și fonologie. Despre fonemele consonantice ale limbii române", dans *Cercetări de lingvistică*, V (1960), pp. 23-27.

¹⁸ Frederick B. Agard, *Structural Sketch of Rumanian* (Baltimore, 1958) (= *Language*, vol. 34, number 3, part 2, July-September 1958, Supplement, Language Monograph, No. 26), p. 22.

¹⁹ S. Pușcariu, *Studii istroromâne*, II (Bucarest, 1926), p. 146.

²⁰ Cf. les expériences faites par I. A. Zimnjaja, R. G. Piotrovskij et G. M. Gožin avec des sujets roumains et russes qui, à l'audition des consonnes diésées finales roumaines, enregistrées sur bande de magnétophone, ont perçu les premiers un "i bref" après chaque consonne diésée finale, tandis que les derniers ont entendu des consonnes molles (diésées), non suivies d'élément vocalique. Voir *Issledovanija v oblasti latinskogo i romanskogo jazykoznanija* (Kišinev, 1961) (Institut jazykoznanija AN SSSR, Institut jazyka i literatury moldavskogo filiala AN SSSR), pp. 292-293, 310.